



*Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).*

**EPU : Zimbabwe - 15 Mars 2012**

*Intervenant : Biro Diawara*

Madame la Présidente,

Permettez-moi de féliciter le Zimbabwe pour sa participation active et la consultation de différents acteurs dans le cadre du processus de l'EPU.

La RADDHO salue la création d'une commission des droits de l'homme dans le pays et espère que celle-ci sera très prochainement effective et indépendante. Nous accueillons aussi favorablement la politique nationale lancée pour l'égalité des sexes qui a fait progresser significativement la cause des femmes ainsi que la politique de lutte contre la violence domestique.

Cependant, suite aux récentes violences qui ont eu lieu lors des élections de 2008, nous restons alarmés par le fait que les principaux acteurs et auteurs de ces violences jouissent toujours d'une certaine impunité. Malgré la création de l'organe pour l'apaisement, la réconciliation et l'intégration au niveau national, la population n'a pas encore pu voir de résultats concrets. De plus, nous encourageons le pays à préparer les conditions pour que les prochaines élections se fassent dans un climat libre, transparent, calme et serein.

Par ailleurs nous demeurons toujours inquiets quant aux conditions d'exercice de la presse. En effet la censure et le contrôle sur les médias pratiquée par le gouvernement reste une source de préoccupation. A cet égard nous invitons le pays à effectuer les améliorations requises pour garantir la liberté d'expression et favoriser le pluralisme des médias.

Nous exhortons le Zimbabwe à prendre toutes les mesures nécessaires afin de ratifier la Convention contre la torture ainsi que la Convention pour l'abolition de la peine de mort.

Pour finir nous encourageons le pays dans son processus de démocratisation et l'invitons à accueillir toutes les visites des détenteurs de mandats au titre des procédures spéciales.

Je vous remercie.